

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS le 20 janvier 2021 à 20 h 00
Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2021, le 20 janvier à 20 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 15 janvier 2021 par Pierre-François BERNARD, Président du CCAS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Etaient présents : tous les membres, sauf absents excusés : BERNARD Pierre-François, DEBRUILLE Catherine.

Ordre du jour :

- Retour sur l'action « personnes âgées » de décembre 2020 : colis + questionnaires
- Point d'étape sur le projet habitat inclusif des personnes âgées
- Point sur les rencontres avec les partenaires des groupes de travail
- Retour sur le phoning personnes âgées par Delphine RENAUD durant la période de confinement
- Retour de Laëtitia AMIC sur la participation du CCAS au groupe "lutte contre le vieillissement "
- Points divers

Madame Annick GIRARD est nommée secrétaire pour ce Conseil d'Administration.

1/ Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 19 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2/ Présentation de l'action personnes âgées de décembre 2020

Bilan action personnes âgées/ décembre 2020

1 Nombre personnes âgées par village au 1^{er} décembre 2020

Nombre pers âgées	Athose	Chasnans	HLC	Nods	Rantechaux	Vanclans	Total commune
Plus de 85 ans	1	9	6	26	6	18	66
Entre 75 et 85 ans	14	11	12	35	8	10	90
Total par village	15	20	18	61	14	28	156

2 L'attribution des colis aux 66 personnes âgées de plus de 85 ans

La commande concernait initialement 70 personnes âgées (idem 2019)

- **Epicerie Cornu : 91.34**
- **Vins : 597.60**
- **Gâteaux sucrés : 224.00**
- **Confiture : 280.00**

- Epicerie : 560.00
- Sacs : 35.81
- Chocolats : 490.00

Total 2 278.75 : 70 colis = 32.55 € par colis

6 colis n'ont pas été distribués (cause Décès entre date de commande et date de passage des personnes du CCAS (entre le 5 décembre et les 25 décembre).

A Girard a proposé d'attribuer les colis restants au personnel communal (dans le cadre de l'attribution des colis de fin d'année) car pas de repas cette années cause covid.

Montant des 6 colis : 195.30 €

Achat des enveloppes timbrées par la commune pour le retour des questionnaires : 150 €

Les colis ont été déposés chez les personnes âgées par les membres du CCAS et les élus avec les gestes barrière en vigueur avec le questionnaire

« Mot d'accompagnement du questionnaire papier pour les pers âgées de plus de 85 ans »

Bonjour

Comme les années précédentes et en tenant compte des mesures sanitaires en vigueur, un colis de fin d'année vous sera remis par un élu ou un membre du CCAS entre le 10 et le 25 décembre dans un sac illustré par un enfant de l'école primaire, à l'intérieur duquel vous trouverez un dessin ou un poème conçu pour vous.

Cette année, il vous est également proposé de répondre à un questionnaire pour connaître le mieux possible vos besoins. Ce questionnaire est anonyme mais si vous voulez vous identifier, c'est possible. Vous pouvez soit le remplir seul, soit avec l'aide d'une personne de votre choix ou de la personne qui vous déposera le colis, et le retourner à la mairie dans l'enveloppe jointe à cet effet.

Cette étude nous permettra de mettre en œuvre des actions qui pourraient répondre à vos attentes.

Merci de votre participation.

L'équipe du CCAS de la commune des premiers sapins

Les personnes âgées ont apprécié l'attention des enfants de l'école primaire à leur égard par la confection des sacs joliment décorés et agrémentés d'un poème ...

3 La distribution de bons repas pour les personnes âgées de 75 à 85 ans à utiliser dans les 2 restaurants de la commune

Ils ont été remis aux personnes en main propre avec les gestes sanitaires en vigueur

Bonjour,

Cette année, compte tenu du contexte sanitaire, le repas de fin d'année ne pourra avoir lieu comme à l'accoutumée. Le CCAS a décidé d'offrir un bon repas d'une valeur de 15 euros par

personne ou 30 euros pour un couple pour un repas à prendre dans un des 2 restaurants de la commune dans le respect des règles sanitaires :

Comme à la maison à Nods 03 81 84 58 28 (repas à emporter ou à prendre sur place) à utiliser avant le 31 03 2021

le restaurant du petit paris 03 81 60 04 42 (à prendre sur place) à utiliser avant le 31 03 2021

-Par ailleurs Le CCAS souhaitant mieux connaître vos besoins, il vous est proposé de répondre au questionnaire joint, à nous retourner à l'aide de l'enveloppe jointe. Cette étude nous permettra de répondre au mieux à vos besoins. Merci de votre participation

L'équipe du CCAS de la commune des premiers sapins

Coupon valable jusqu'au 31 mars 2021 à remettre au restaurant de votre choix

Mr ou Mme Nom.....Prénom.....

Mr ou Mme Nom Prénom

Bénéficie du bon repas d'une valeur de 15 euros par personne offert par la commune des premiers sapins le/ /

Signature du restaurant

Signature de l'intéressé

Début janvier 2021, suite à une demande d'un restaurant et de la fermeture temporaire de l'autre janvier et février, il est demandé à ce que la date d'utilisation soit reportée au 31 mai 2021, ce qui est accepté par A Girard et le bureau des élus

Une information à cet effet paraît dans l'écho des sapins de ce mois de janvier

4 La distribution de questionnaires aux 150 personnes (plus de 85 ans et entre 75 et 85 ans)

Résultats de l'analyse des questionnaires par la stagiaire Famille rurale :

Retours au 15 janvier : 73 retours sur 150 soit environ 48 %

Pour améliorer votre quotidien..

Dans quel village habitez-vous ?

Athose : 6 retours sur 15 questionnaires distribués

Chasnans : 14 retours sur 20

HLC : 7 retours sur 18

Nods : 23 retours sur 61

Rantechaux : 5 retours sur 14

Vanclans : 18 retours sur 28

2. 64 habitent dans une maison et 5 en appartement
4 n'ont pas répondu

3. 31 personnes vivent seules
30 personnes vivent en couple
9 vivent avec un membre de leur famille
3 sans réponse

4. Quel âge avez-vous ?
Entre 72 et 97 ans

5. Faites-vous-même votre repas du midi ?
62 font leur repas du midi 7 ne le font pas et 4 sans réponse

6. Prenez-vous vos repas de midi auprès du Service de l'ADMR ? Oui Non
56 ne prennent pas leur repas auprès du service de l'ADMR
1 prend son repas auprès du service de l'ADMR
10 sans réponse

7. Si oui, combien de fois par semaine ? 1 fois 2 fois 3 fois Ou plus
72 sans réponse
1 3 fois par semaine

8. A quel prix vous revient votre repas ? (Après éventuellement déduction d'aide) Moins de 4€ Moins de 4€ à 8€ Plus de 8€ à 10€ A 10,50€
72 sans réponse
1 entre 8 et 10€

9. En êtes-vous satisfait(e) ?
73 sans réponse

10. Auriez-vous des suggestions de menus qui vous feraient plaisir ?
71 sans réponse
1 pas de proposition
1 souhaite frites /choucroute /pot au feu

11. Si un autre service de repas à domicile vous était proposé, y auriez-vous recours ?
30 n'auraient pas recours à un autre service
31 sans réponse
12 auraient recours de temps en temps

12. Jusqu'à quel tarif ? 10,50€ 11,00€ 12,00€
8 jusqu'à 'à 10€50
3 jusqu'à 11€
1 jusqu'à 12 €
61 sans réponse

13. S'il existait un lieu collectif à Nods, pour prendre votre repas avec d'autres personnes, y participeriez-vous ? Régulièrement De temps en temps Repas à thème
25 de temps en temps
2 repas à thèmes
46 sans réponse

14. Lisez-vous ? Oui Non
43 lisent

22 ne lisent pas
8 sans réponse

15. S'il existait un portage de livres, livres audio, à domicile, liriez-vous plus ? Oui Non

48 ne liraient pas plus

11 liraient plus

14 sans réponse

16. Seriez-vous intéressé(e) : Par des séances lecture Par des animations à la médiathèque Par des livres audio

66 sans réponse

6 par des animations médiathèque

1 par des livres audio

17. Avez-vous un moyen de locomotion ? Oui Non

50 ont un moyen de locomotion

18 n'ont pas de moyen de locomotion

5 sans réponse

18. Si non, souhaiteriez-vous qu'une personne bénévole vienne vous chercher pour : Participer à un repas collectif Vous rendre à la médiathèque Pour aller vous promener

66 sans réponse

3 OK pour participation à un repas collectif

3 OK pour promenade

1 OK pour médiathèque

19. Seriez-vous intéressé(e) par un stage collectif de révision du code la route ? Oui Non

47 ne sont pas intéressés

10 sont intéressés

16 sans réponse

20. Si oui, 4 séances de 2 heures vous conviendrait-il ? Oui Non

55 sans réponse

10 ok pour 4 séances de 2 h

8 ne sont pas intéressés

21. Vous sentez-vous bien entouré(e) ? Oui Non 22. De quoi auriez-vous besoin ?

61 personnes se sentent bien entourées

11 sans réponse

1 ne se sent pas bien entourée

De quoi auriez-vous besoin ?

67 sans réponse

3 des élus du 3eme âge

1 des parties de tarot

1 déneigement des maisons pour permettre le service à domicile

1 rencontré des personnes du village

1 une aide pour les extérieurs

A/ La distribution des colis

Le cout des colis s'élève à 2278.75
7 n'ont pu être distribués (décès de 15 personnes âgées en 2020)
L'accueil a été chaleureux.

B/ La distribution des bons repas

Pas de retour particulier.

Le délai pour utiliser le bon repas est reporté au 30 juin.

C/ Le retour des questionnaires

73 retours sur 150 questionnaires distribués.

1 remarque sur le mode d'habitation des personnes.

Le retour des questionnaires ne fait pas apparaître les personnes qui vivent en institution

Globalement :

- 6 se sentent bien entourées ;
- 67 n'ont pas de besoin particulier ;
- 62 font elles-mêmes leur repas de midi ;
- 25 prendraient de temps en temps leur repas dans un lieu collectif (s'il en existait un sur la commune) ;
- 10 seraient intéressées par un stage collectif de révision du code de la route.

Madame Isabelle NICOD se propose d'approfondir ce projet, en contactant la structure organisatrice « agir solidarité franche comté »

3/ Point d'étape sur le projet habitat inclusif des personnes âgées

Madame Annick GIRARD rappelle que 2 réunions ont eu lieu et que la dernière réunion qui a eu lieu le 7 décembre a abouti aux propositions suivantes.

- 3 logements locatifs en RDC et salle à l'intérieur du bâtiment ;
- Logement famille d'accueil : prévoir uniquement 2 chambres d'accueil suffisamment grandes pour l'espace sanitaire privatif et la prise de repas dans la chambre (coin séjour). Chambre avec sortie indépendante sur espace extérieur ou sur « circulation ».

Programme à valider avec le service autonomie du Département.

- 3 studios. - Espaces extérieurs ;
- Accès au R+ 1 : ascenseur ;
- Stationnement : prévoir quelques places pour la salle à proximité du bâtiment. Places de stationnement couvert à prévoir sur le haut de la parcelle en lien avec une future sortie possible sur une voie à créer.

Monsieur Jean-Luc ODIN et Madame Annick GIRARD participeront à la prochaine réunion en février 2021.

4/ Point sur les rencontres avec les partenaires

Les partenaires suivants ont été rencontrés : secours catholique, Centre médico-social de Valdahon et CIDFF.

Restent à rencontrer : les restaus du cœur et la croix rouge.

Reste à définir également les conditions d'attribution des secours d'urgence, leur montant.

Ensuite, des fiches pratiques seront à réaliser pour informer la population.

Participent Mesdames Emmanuelle GIRET, Florence SANCEY, Catherine DEBREUILLE et Monsieur Didier GIRARDET.

5/ Retour sur le phoning réalisé par Delphine RENAUD lors de la période de confinement

17 appels ont été réalisés

Bilan action phoning par Delphine Renaud

2eme période de confinement novembre 2020

Rappel de la démarche :

- **La médiathèque étant fermée au public**, Delphine RENAUD s'est proposée pour contacter les personnes âgées par téléphone en vue de connaître leurs besoins au niveau lecture mais aussi pour établir un contact ce qu'elle va faire au nom du CCAS pour voir de quoi ils auraient besoin j'ai validé cette proposition et je la remercie.
A ce titre, elle va contacter quelques membres du CCAS par village pour privilégier la prise de contact avec ceux qui en ont le plus besoin et ce à partir de la liste des personnes âgées que je lui remets ce jour.

Le bilan communiqué par Delphine est le suivant :

17 appels téléphoniques passés du 16 au 30 novembre

9 sur le **village de Nods** : 6 ont été très très appréciés, 5 très appréciés et 1 surpris (sans réaction)

6 sur le **village d'HLC** : 1 très très apprécié, 2 très apprécié et 1 sans réaction
2 n'ont pas répondu

2 sur le **village de Vanclans** : 1 a été très très apprécié et 1 apprécié

8 appels ont duré plus de 15 mn

Pas de demande particulière pour le CCAS

6/ Retour de Madame Laëtitia AMIC sur la participation du CCAS au groupe de travail « lutte contre le vieillissement »

Madame Laëtitia AMIC a participé à une première réunion de travail. Il s'agit de travailler un projet pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Or, l'étude de décembre fait apparaître que cette problématique ne s'applique pas vraiment à la situation des personnes âgées de notre commune.

Il est donc décidé de ne pas participer à cette action de l'UDCCAS.

7/ Information sur la campagne de vaccinations organisée pour les personnes âgées contre le COVID

Madame Annick GIRARD relaie l'information reçue en commune :

- Le centre de vaccination sera créé au sein du Presbytère de la commune de Valdahon ;
- Il disposera d'un lieu d'accueil, d'une grande salle de vaccination, d'une salle d'urgence et d'une salle de surveillance ;
- Il sera ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, le samedi matin de 8 h à 12 h, à priori à partir de lundi ;
- Les **personnes de plus de 75 ans** seront prévenues par leurs médecins traitants ainsi que par l'ARS ;
- Elles devront prendre rendez-vous par téléphone (n° en cours de validation) ou par une plateforme doctolib en cours de création ;
- Un 3^{ème} véhicule de transport à la demande TPMR a été mis en place sur le territoire afin de pouvoir soutenir la mobilité de ce public vers le centre de vaccination.
- Un planning de présence des médecins et infirmiers a été créé. Il est coordonné par le Docteur Rodrigues, le référent équipe médicale. Un second est en cours de création sur l'accueil administratif et le secrétariat.

Un débat a lieu sur l'implication du CCAS dans cette démarche.

Faut-il appeler les pers âgées pour proposer notre aide pour prendre un RDV ?

Que faire si elles ne peuvent se déplacer ?

Quel rôle a la maison de santé ?

Il est décidé que Mesdames Emmanuelle GIRET et Reine SIMONIN prennent contact avec le Docteur AMIOTTE correspondant sur notre secteur pour envisager quelle action mener.

8/ Proposition de L'UDCCAS pour aider à la réalisation de l'ABS (analyse de besoins sociaux sur la commune)

Madame Annick GIRARD rappelle que l'analyse des besoins sociaux constitue une obligation légale des CCAS et demeure un outil indispensable à la mise en place des politiques sociales adaptées aux réalités locales.

Le décret du 21 juin 2016 précise que les CCAS doivent produire une ABS présentée au conseil d'administration au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux.

Les échanges ont lieu et portent sur le temps de formation (6 séances entre mars et octobre) sur le cout de la formation (800 euros pour notre CCAS car moins de 3150 habitants).

Dans notre cas, et en l'absence de salarié, aucune personne n'est volontaire pour participer à cette formation et se pose la question de l'intérêt de renouveler cette démarche car de telles études ont déjà été réalisées sur notre secteur.

En effet, un diagnostic territorial centré sur la population des personnes âgées de la commune a été réalisé de novembre 2018 à juin 2019 et est d'ailleurs en partie à l'origine du projet d'habitat inclusif conduit par la commune.

Par ailleurs, une nouvelle analyse de besoins sera de nouveau effectuée dans le cadre d'une CTG (convention territoriale globale) qui doit avoir lieu cette année sur notre secteur.

Il est donc décidé de ne pas participer à cette formation.

Madame Annick GIRARD prendra contact avec Madame Marie ARBELET, ancienne vice-Présidente du CCAS pour connaître sa position à ce sujet.

9/ Proposition de la direction des solidarités humaines du Haut-Doubs de communiquer différemment depuis la crise sanitaire

Organisation le jeudi 4 février à 18 h un temps très court, résumé et synthétique, pour faire un **panorama de différents dispositifs sociaux, utiles et à connaître localement** (ou à redécouvrir) : 45 minutes pour un tour d'horizon d'initiatives de solidarités sur le Haut-Doubs.

Sont intéressées : Mesdames Emmanuelle GIRET et Florence SANCEY.

10/ Divers

- Demande d'une famille de Nods qui recherche une personne pour garder une personne âgée la nuit à son domicile / pas de proposition en séance
- **Prochaine réunion du CCAS le 10 mars 2021 à 20 h**

La séance est levée à 22 h 00.

La Vice-Présidente,

Annick GIRARD

